

LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
 toute la province Ecclésiastique de
 Saint-Boniface.



Imprimatur: ADELAID, O.M.I. Arch. S^tBoniface; MAN:K

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant } LES CLOCHES de Saint-Boniface.
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur } Manitoba, Canada.
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltée

Vins, Spiritueux et Cigares, Spécialité de Vins de Messe

TABERNACLE, DEMI DOUX

TARAGONE, DOUX ET SEC

ST-NAZAIRE, DOUX ET SEC

Tél. : Main 5762 et 5763

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

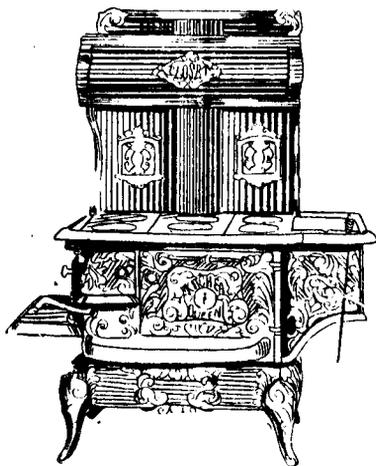
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Réceptier pour l'eau, extra... 3.00

Trois ème étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

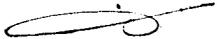
NCS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRACONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraconensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exerceat vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve, quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspitione omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi. Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur, etiamque quamplurimè ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrificium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secretario subscriptas, expediti jussimus, Tarracone die decimo nono Martii anno millesimo nonagesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.



De mandato Esmel. et Rpl. Dal. mei Archiepiscopi




VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONÉ

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.	Quarts Oct.
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.20
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.30
		Vin Blanc Doux Supérieur, \$1.20
		Vin Blanc Doux Moscatel, 1.30
		1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL.

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, Jos. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

La LorraineMai 8
ChicagoMai 10
FranceMai 15
La ProvenceMai 22

CarolineMai 24
La LorraineMai 29
FranceJuin 5
La Touraine.....Mai 24 et Juin 21

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Portal No 75
Téléphone Main 4:372

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface, - -

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.
Tél. privé Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés.
Tél. privé Main. 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés
Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814 816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B. de P. 234. ST-BONIFACE, MAN

Phone Main 6402

114 1/2 RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx,
Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff-
Carton Romain, Plâtre.

References pour les autels : Cathédrale de St-Boniface et Chapelle des
Rdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Navivité, à Montréal;
Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathé-
drale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St-Paul, à Toronto; N.-Dame, à
Guelph; St-Joachim, à Edmonton; N.-D. des Prairies (La Trappe), Saint-
Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-
Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Edouard, à Mont-
réal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

PRATTE

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste. Mari

WINNIPEG, - - MANITOBA

B 2113 . . . Tel. M. 3228

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

IN

WONNIPAG

MANITOBA

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—S. G. Mgr John T. McNally—Retour de S. G. Mgr Charlebois, O.M.I.—L'hon. Jos. Bérnier—Réception des dames patronnesses—Deux ordinations à Saint-Boniface en 1833—Des vraies filles de Dieu seul!—Les Sioux de Pipestone et de Griswold, Man.—Pour les Esquimaux du Keewatin—Vêtue et profession à la Maison Vicariale—Bibliographie—Ding ! Dang ! Dong !—SUPPLÉMENT : Lettres de Mgr Provencher (suite)

VOL. XII

1 MAI 1913

No. 9

S. G. MGR JOHN T. McNALLY,

EVÊQUE-ÉLU DE CALGARY.

Le 2 avril dernier, sur proposition de S. E. le Cardinal De Laï, secrétaire de la Consistoriale, le Souverain Pontife a nommé premier évêque du nouveau diocèse de Calgary M. l'abbé John T. McNally, curé d'Almonte, au diocèse d'Ottawa.

Le nouvel évêque est né en 1871 dans l'île du Prince-Edouard. Après avoir fait ses premières études dans cette province, il vint à l'Université d'Ottawa, en 1890, et il y conquit le diplôme de bachelier-ès-arts en 1892. Il partit alors pour Rome afin de compléter ses études. Reçu docteur en philosophie et en théologie et ordonné prêtre le 4 avril 1896, il revint à Ottawa, et exerça le saint ministère pendant deux ans en qualité de vicaire de la paroisse de Saint-Patrice. Il passa ensuite quelques années dans le diocèse de Portland, Orégon. De retour à Ottawa, il fut d'abord nommé curé de Chelsea, et, l'an dernier, curé d'Almonte. Il s'est distingué comme administrateur habile dans ces divers postes, où il a acquis une grande expérience des hommes et des choses. On annonce qu'il ira se faire sacrer à Rome.

Avec nos sincères félicitations, nous offrons au nouvel évêque nos meilleurs vœux d'heureux et fécond épiscopat.

Ad multos annos !

RETOUR DE S. G. MGR OVIDE CHARLEBOIS, O. M. I.,
DANS SON VICARIAT APOSTOLIQUE.

Le 8 avril, à 3 heures de l'après-midi, les Catholiques du Pas se pressaient à la gare du C. N. R. pour saluer Mgr Charlebois, à son retour de Rome, après six mois d'absence de sa ville épiscopale.

Aux Catholiques de la jeune et progressive paroisse du Pas se joignaient un grand nombre de nos frères séparés qui se sentaient heureux de témoigner à Sa Grandeur le respect et la haute estime qu'ils lui portent. "Jamais, se disaient les gens, nous n'avons vu tant de monde à la gare du Pas pour saluer un illustre personnage."

Le R. P. F.-X. Fafard, O. M. I., qui a été l'administrateur du diocèse durant le voyage de Monseigneur, était à la gare, avec les citoyens les plus distingués pour offrir une sympathique bienvenue à Sa Grandeur. A 7 heures du soir avait lieu la réception officielle. Notre modeste chapelle était artistiquement décorée. Après l'entrée solennelle, Monseigneur se rendit à son trône et deux adresses lui furent lues. M. Auguste de Trémaudan, président de la Chambre de Commerce et propriétaire et rédacteur du premier et seul journal publié au Pas, *The Hudson's Bay Herald* lut l'adresse française, tandis que l'adresse anglaise fut lue par M. J.-H. Chalner, officier du gouvernement fédéral. Monseigneur répondit dans les deux langues, et après avoir exprimé les sentiments de bonheur qu'il éprouvait de se trouver dans son modeste évêché, en revoyant ses bons amis du Pas, en constatant les progrès accomplis pendant son absence au point de vue religieux et matériel, Sa Grandeur ajouta qu'un sentiment de vive tristesse affligait cependant son âme. "La cause de ce chagrin, dit-elle, c'est que depuis mon départ la question si importante et si sainte de nos écoles n'a fait aucun progrès . . . et que je me trouve dans la triste nécessité de déclarer avec l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, que cette question n'est pas plus avancée ni plus réglée qu'elle ne l'a été depuis 22 ans qu'elle est en litige. Cependant, ajoute Monseigneur, laissez-moi vous féliciter de tout cœur, chers chrétiens, pour les sacrifices généreux que vous n'hésitez pas à vous imposer pour soutenir dans cette ville une école où vos enfants sont sûrs de recevoir avec le pain de l'intelligence une éducation profondément chrétienne puisque vous jouissez de l'inappréciable privilège d'avoir à la direction de votre école des religieuses comme maîtresses." Puis avec des accents pleins de foi et d'espérance, "Luttons courageusement, dit Monseigneur, prions avec confiance. Le droit, la justice et la vérité ne meurent pas. . . . *Veritas Domini manet in eternum.*

Monseigneur bénit ensuite la population qui remplissait la cathédrale. La cérémonie se termina par le chant du *Te Deum* et la bé-

nédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Le chœur de la cathédrale, soutenu par un orchestre, fit entendre des chants magnifiques. Tout autant de souvenirs précieux et inoubliables pour les Catholiques du Pas.

UN CATHOLIQUE.

L'HONORABLE JOSEPH BERNIER,

SECRETARE PROVINCIAL DU MANITOBA.

La nomination d'un Catholique comme membre du cabinet provincial est un acte de justice dû aux Catholiques de la province, qui ont droit d'y être représentés alors que d'autres moins nombreux y ont plusieurs représentants. Voilà pourquoi Mgr l'Archevêque n'a pas eu de voir s'opposer à la récente nomination, dont l'honorable Joseph Bernier porte seul la responsabilité.

Il faut bien avouer, cependant, que dans les circonstances actuelles cette nomination semble plutôt un don funeste et gênant fait pour apaiser les Catholiques mécontents de ce que, malgré les amendements Coldwell, par trop anodins, rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible des centres mixtes, et cela après l'annexion du Keewatin au Manitoba. Aussi, par son abstention, Mgr l'Archevêque n'a pas entendu approuver la présente nomination qui ne sera ni une consolation ni une compensation pour les Catholiques toujours victimes de la politique.

Néanmoins, il faut éviter que l'esprit de parti oublieux de ce qui a été fait déjà pour améliorer la condition des Catholiques à la campagne et pour défendre leurs droits menacés, ou un sentiment adverse à l'honorable M. Bernier et à ceux qu'ils représentent, ne diminue le mérite d'une juste réprobation de tout ce qui peut paraître un abandon de nos droits scolaires, bien qu'en réalité l'entrée d'un Catholique dans le ministère ne puisse être considérée comme un renoncement à ces droits. Les Catholiques continueront plus que jamais à réclamer, avec vigueur et calme, la justice qui leur est due d'après la Constitution même du pays.

— M. Arthur Bleau, gérant des *Cloches* est parti le 15 avril pour Montréal afin de prendre un repos bien mérité et pour traiter les affaires de la succession de son père décédé il y a quelques mois. Nous profitons avec plaisir de cette occasion pour remercier ce Monsieur des services précieux qu'il a rendus à l'administration des *Cloches* en la mettant sur un pied tel qu'elle peut payer ses dépenses et avoir même un surplus. Bon voyage et heureux retour à notre dévoué gérant.

RECEPTION DES DAMES PATRONNESSES.

Le 17 avril les Dames Patronnesses de Saint-Boniface ont reçu Mgr l'Archevêque à l'hôpital. En leur nom, Madame Gauvin a lu à Sa Grandeur une adresse remplie de sentiments délicats sur le rôle de la religieuse hospitalière et sur les œuvres de Monseigneur, principalement sur celle du Petit-Séminaire. Un chèque de cent piastres pour cette dernière œuvre, si chère au cœur du chef du diocèse, accompagnait l'adresse.

Monseigneur remercia cordialement les bonnes dames et montra la supériorité incontestable de la religieuse hospitalière remplie de charité surnaturelle et accomplissant une mission qui est l'œuvre de toute sa vie. Quelques détails prouvent que nos hôpitaux catholiques sont bien mieux tenus que certains autres où il se produit des négligences graves, capables de discréditer l'institution, tandis que le moindre manquement dans l'un des nôtres est jeté aux quatre vents par les journaux au service d'une autre cause. Monseigneur parla aussi avec émotion du rôle éminent et indispensable de la femme chrétienne dans la famille et dans la société, et il remercia les Dames Patronnesses de leur zèle, si plein d'abnégation, surtout sur le terrain de l'exposition chaque été, et en maintes autres occasions.

Un délicieux goûter fut ensuite servi et le salut du Très Saint Sacrement, — donné par sa Grandeur et servi par les élèves du Petit-Séminaire —, couronna cette très jolie fête dont les Dames Patronnesses et les bonnes Sœurs Grises ont raison d'être fières. Mgr Dugas, P. A., V. G., y assistait ainsi que le R. P. Jean, S. J., recteur du Collège, M. l'abbé Messier, aumônier de l'hôpital, et MM. les abbés Després, Brodeur et Lambert.

DEUX ORDINATIONS A SAINT-BONIFACE EN 1833.

Le *Bulletin des Recherches Historiques* de Lévis publie, dans ses livraisons de janvier et de février, une liste des prêtres nés dans cette ville. Les deux premiers furent tous deux ordonnés à Saint-Boniface. Voici les notes biographiques qu'en donne la revue lévisienne :

1 — Mgr Charles-Edouard Poiré né le 4 août 1810 du mariage de Charles Poiré et de Théotiste Poiré. Baptisé à Saint-Joseph de Lévis. Ordonné prêtre à la Rivière-Rouge le 17 février 1833. Décédé à Sainte-Anne de la Pocatière le 15 décembre 1896. Il est inhumé sous le chœur de l'église de cette paroisse, du côté de l'épître.

2 — M. l'abbé Jean-Baptiste Thibault né le 14 décembre 1810, du mariage de Jean-Baptiste Thibault et de Charlotte Carrier. Baptisé à Saint-Joseph de Lévis. Ordonné prêtre à la Rivière-Rouge le 5 septembre 1833. Décédé curé de Saint-Denis de Kamouraska le 4 avril 1879.

DE VRAIES FILLES DE DIEU SEUL!

LÉTTRES DE NORWAY HOUSE.

La Rde Sœur Marguerite-Marie, directrice des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Norway House, partie du Keewatin annexée au Manitoba, a adressé le 25 mars dernier à S. G. Mgr l'Archevêque une lettre qui montre ce qu'il faut souffrir de privations spirituelles et morales dans les missions sauvages. Le lendemain, 26 mars, mercredi de Pâques, le R. P. Eugène Lecoq, O. M. I., arrivait à la mission très fatigué, mais plein de vie et riant de bon cœur de l'histoire de son prétendu égarement dans un pays où il n'était pas allé. Le bon Père revenait de Saint-Boniface, d'où il était allé par deux fois à Ottawa et à Montréal dans l'intérêt de sa mission et surtout de l'école qu'on y doit bâtir cette année. Les Sœurs ont donc passé 19 jours, du 7 au 26 mars, sans messe et sans communion!

Nous publions ici de larges extraits de la lettre de la Rde Sœur Marguerite-Marie, suivie d'un fragment d'une autre. Nous y ajoutons celle que le R. P. Lecoq a adressée à Monseigneur à son retour.

NORWAY HOUSE, 25 MARS 1913.

MONSEIGNEUR ET VÉNÉRÉ PÈRE,

Nous sommes encore orphelines et depuis un mois nous attendons tous les jours avec impatience le R. P. Lecoq. Nous avons passé le dimanche de la Passion et celui des Rameaux sans messe et la Semaine sainte sans office. C'est comme si la mort avait passé dans la maison. Nous attendions le Père bien fort le Samedi saint et nous apprîmes pour toute consolation qu'il s'était perdu avec son guide entre Le Pas et le Grand Rapide! Il y avait, disait-on, dix semaines que cela était arrivé. Ces voyageurs ajoutaient qu'on faisait des recherches là-bas. Nous ne voulions pas y croire, bien que la chose arrive assez souvent.

Le F. Gauthier, O. M. I., se mit de suite à la recherche de plus amples et de plus sûres informations et il apprit qu'il s'agissait d'un Français, mais on ignorait s'il était prêtre. Un autre voyageur, arrivé depuis quelques jours du Pas, dit qu'il n'avait entendu parler de rien. Cela nous consola un peu, sans pourtant nous rassurer.

Vous pouvez imaginer notre inquiétude, Monseigneur. Jusque là nous pensions que le Père avait peut-être accepté le contrat de l'école qu'il agit de construire ici et que c'était la cause de son retard. Maintenant nous ne savons plus que penser. Nous l'attendons encore aujourd'hui et si nous ne recevons pas de lettre cette semaine, nous allons demander au R. P. Bonald, O. M. I., de Cross Lake, de venir passer quelques jours ici pendant que la glace est encore bonne. Il ne pourra pas laisser sa mission bien longtemps à causé de la maîtresse

d'école, dont le dévouement est admirable, mais qui craindrait de demeurer seule au milieu des Sauvages. Nous ne pouvons nous faire à l'idée que nous pourrions être seules jusqu'au mois de juin ! Pourtant nous nous résignons bien à la volonté du bon Dieu, en pensant que nous avons peut-être mérité cette épreuve par nos infidélités et notre peu de ferveur. Nous espérons néanmoins que le bon Dieu n'abandonnera pas ainsi ses petites missionnaires. Le R. P. Thomas, O. M. I., est parti le 7 mars, le premier vendredi du mois; ce fut notre dernière communion ! Heureusement que le Divin Prisonnier du Tabernacle nous reste; en sa compagnie nous ne craignons rien, et pour compensation nous lui faisons force caresses. Tout le monde paraît assez joyeux malgré la privation de notre doux Jésus, mais les cœurs ne sont pas sans souffrir. . . .

Nous sommes bien prêtes à faire notre retraite ici, mais puisque vous ne pouvez nous faire le plaisir de venir nous voir, nous espérons que notre Rde Mère Supérieure viendra.

Nos petits Protestants faisaient pitié, à arracher les larmes, pendant la Semaine sainte, à cause de leur désappointement de ne pouvoir encore être baptisés ni faire leur première communion. Si Notre-Seigneur n'est pas venu dans leur cœur à Pâques, ce n'est pas le désir qui leur manquait.

Notre Rde Mère Supérieure m'a écrit qu'elle est toute surprise que nous ayons accepté de tous petits enfants. Je comprends les raisons qu'elle donne et les inconvénients qui résultent de la présence de ces mioches, mais nous avons été forcées de les prendre en attendant qu'il y ait de la place ailleurs. Je ne crois pas que les Sœurs aient à s'en plaindre. Ils ne causent pas beaucoup de peine, ils font cependant beaucoup de bruit. Ils viennent à moi comme à leur maman. Ils suivent le train de vie des autres, à l'exception des deux plus jeunes qui ne vont pas en classe. Marguerite a quatre ans aujourd'hui et Marie a eu trois ans en janvier. Il serait bien triste de les renvoyer maintenant qu'ils sont sur le point d'être baptisés. Il faudrait en renvoyer cinq autres, dont l'un est déjà catholique. Les Méthodistes, qui sont mécontents de les voir ici, jubileraient. Ils ont déjà volé, c'est le mot, un petit garçon catholique qu'un sauvage avait adopté et ils sont contents de dire qu'il n'a pas besoin de notre religion. Enfin, j'attends le Père et nous ferons pour le mieux comme le dit notre Rde Mère Supérieure. Je suis heureuse de vous dire que le fait d'avoir pris ces enfants abandonnés et orphelins a donné confiance aux Sauvages. Les parents blancs et métis savent mieux apprécier le bienfait d'une école et comme ils se disent très contents de voir leurs enfants ici et sont disposés à payer selon leurs moyens, les Sauvages commencent à ouvrir les yeux. Plusieurs, même des gens de Cross Lake, ont demandé à placer leurs enfants dans l'école neuve. Plusieurs sont venus aussi par curiosité voir la petite Marie et ils ont été tout surpris de la voir mar-

cher, si grosse et grasse, elle qui était mince comme un fil et malade depuis sa naissance. Son père a demandé de mettre son frère ici, mais nous n'avons pas de place; nous le faisons attendre comme les autres. Nous avons eu un peu de peine au commencement à former ces bambins, mais nous ne le regrettons pas. Nos enfants nous donnent satisfaction, et c'est une consolation et une douce compensation pour la misère que nous avons eue depuis trois ans et demie.

Je suis toujours beaucoup occupée à soigner les malades et je sors souvent pour les visiter. L'agent nous a dit que nous étions autorisées à garder cinq enfants sauvages jusqu'à ce que nous ayons l'école neuve et que nous serions payées à compter de juillet dernier. Tout le monde jouit d'une bonne santé. Il n'y a pas de malade parmi nos enfants. J'en bénis le bon Dieu, car où les mettre s'ils étaient malades? Les Sauvages trouvent cela tout drôle parce que tous les enfants sont malades sur la réserve.

Les Frères ont fini le bateau à gazoline et travaillent au bateau à vapeur qui est déjà bien avancé. . . .

Extrait d'une autre lettre du 27 mars: A notre grande joie le bon Père Lecoq nous est revenu hier soir, le mercredi de Pâques. Le grand jeûne est fini et quoiqu'en retard, nous chantons de tout cœur le joyeux *Alleluia* de Pâques. Nous sommes toutes si contentes de voir notre Père en assez bonne santé et nous apportant de si bonnes nouvelles! Il a été tout surpris d'apprendre qu'il s'était perdu!

Que d'actions de grâces à rendre au bon Dieu qui daigne exaucer nos vœux au sujet de l'école; cela ranime notre courage. Le bon saint Joseph n'est pas le dernier à recevoir un grand merci.

Cinq de nos enfants seront baptisés et feront leur première communion le 16 avril. Ce sera une grande fête pour notre petite mission.

LETTRE DU R. P. EUGÈNE LECOQ, O. M. I.

NORWAY HOUSE, 27 MARS 1913.

MONSEIGNEUR,

Bien qu'on ait fait courir le bruit ici que j'étais perdu entre Le Pas et Chimowassin, où je ne suis point allé, j'ai pu rentrer à Norway House hier soir, un peu fatigué de cette course de deux mois. De Mafeking au Grand Rapide, 80 milles, nous avons mis cinq jours, mais parfaitement installés dans un pullman, nouveau genre. Partis du Grand Rapide mardi à cinq heures, nous avons franchi les 100 milles en deux jours. M. Bunn s'est montré très aimable et semble vraiment bien disposé pour nous. Il doit venir passer la journée de samedi avec nous afin de déterminer le site de l'école et la quantité de terrain qui nous sera accordée. Sachant que notre pharmacie était bien pauvre il a apporté avec lui au moins cent livres de médecines pour la Sœur.

L'agent de Norway House est venu visiter l'école ces jours derniers et s'est montré très satisfait. Etant à Cross Lake il a très bien parlé de notre école et a fortement recommandé aux parents de nous envoyer leurs enfants. Sa visite va nous valoir un enfant de plus que j'irai chercher lundi. A mon arrivée hier soir une lettre d'Ottawa m'annonçait que les cinq enfants sauvages qui avaient sollicité leur admission à l'école de Norway House étaient acceptés et un chèque de \$250.00 était attaché à cette lettre pour payer le premier semestre, depuis le mois de juillet dernier.

J'ai bien hâte de savoir si oui ou non le Gouvernement prendra notre soumission en considération ? L'architecte disait lui-même que nous étions les seuls à pouvoir exécuter le plan pour la somme de \$40 000. Malgré cela je doute que cette soumission soit acceptée. Ce que je ne pourrai connaître qu'au mois de juin. Quoiqu'il en soit nous allons nous préparer comme si le contrat devait nous être accordé afin de n'être pas pris au dépourvu. Pendant mon absence les Frères ont terminé le bateau à gazoline et commencé le bateau à vapeur. Nous allons donc pouvoir traîner nos billots dès que la rivière sera libre.

J'aurais pensé que le P. Thomas eût attendu de mes nouvelles avant de quitter pour Nelson House. . . Mais il est parti comme il l'avait dit, ce qui fait que les Sœurs et les Frères ont été trois semaines sans prêtre ! Je ne comprends pas comment le P. Bonald ne soit pas venu, vu les circonstances, passer au moins une semaine.

J'espère toujours que Mgr Charlebois aura pu voir les ministres à Ottawa et remuer les influences pour faire avancer notre cause dans le sens que nous désirons.

Nous attendons notre dernier courrier d'hiver la semaine prochaine. Quand donc vous parviendront ces lignes il nous sera impossible de recevoir aucune information. . . .

Encore une fois merci, Monseigneur, de toutes vos bontés et agréez mes hommages respectueux.

E. LECOQ, O. M. I.

LES SIOUX DE PIPESTONE ET DE GRISWOLD, MAN.

LE R. P. J. Hugonard, O. M. I., de Lebret, Sask., adressait le 18 mars la lettre suivante à S. G. Mgr l'Archevêque. "Je viens de faire une seconde mission aux Sioux de votre archidiocèse, à Pipestone, près de Bellevue, et aussi au Nord de Griswold. Sur votre demande, le R. P. Etienne était allé à Pipestone, il y a un peu plus d'un an. Il y a là 19 familles de Sioux. Les Sioux à 7 milles au nord de Griswold qu'on appelle *Oak Lake Band*, comptent au desens de 50 familles qui sont là depuis 32 ans. Ils n'ont jamais eu la messe sur leur réserve, jusqu'à ce que je la dise deux fois, en décembre dernier ! (1912) —

Je viens de passer cinq jours et un dimanche sur chaque réserve. J'avais fait, l'automne passé, cinq baptêmes; j'en ai fait, pendant ce voyage 37, dont 17 d'adultes (trois d'entre eux sont des convertis) et quatre ont pu faire leur première communion, car ils pouvaient se confesser en anglais, étant allés aux écoles protestantes. Ces sauvages m'étaient étrangers pour la plupart et je ne pouvais leur parler que par un interprète que j'avais amené; c'est un ancien élève de notre école. Il y a sur la réserve une famille métisse siousse, la seule de tout le pays. C'est un Sioux élevé par M. Elzéar Lagimodière et marié à une métisse crise: une Parenteau. Leur fils est interprète pour l'agent...

Les sauvages m'ont dit qu'ils seraient tous catholiques s'ils avaient vu le prêtre! Tous les soirs, de 6 heures à 10, pendant cinq jours, catéchisme par interprète à 40 ou 50 hommes; matin et après-midi, visite, instruction à domicile à ceux qui ne pouvaient venir, et baptême des enfants. Dimanche, messe et instruction, et après-midi, catéchisme de 2 à 6 heures, suivi de 14 baptêmes d'adultes. Lendemain, 4 premières communions et 3 Pâques.

D'autres, veulent se convertir, ce sont des protestants ou des païens et ils demandent le Père Etienne pour le premier avril, avant les semailles. J'ai amené avec moi 10 sauvages sioux qui vont se préparer au baptême ou à la première communion. Ils m'ont amené cinq enfants à l'école. Sur votre demande le R. P. Provincial pourrait envoyer le R. P. Etienne. J'ai informé M. le curé d'Oak Lake.

Veuillez me bénir,

J. HUGONARD, O. M. I.,

POUR LES ESQUIMAUX DU KEEWATIN.

A l'occasion du départ du *R. P. Turquetil, O. M. I.*, pour les nouvelles missions chez les Esquimaux du Keewatin, les Scolastiques Oblats d'Ottawa voulaient lui offrir un souvenir. Mais que lui donner? D'une heureuse mémoire jaillit un éclair. *Mgr Charlebois, O. M. I.*, en racontant les péripéties de sa première visite pastorale, avait dit que le drapeau Carillon-Sacré-Cœur flottait à l'avant de son canot d'écorce. Présenter un Carillon-Sacré-Cœur au *R. P. Turquetil*, voilà qui serait magnifique! La générosité de parents et d'amis a permis d'acheter le drapeau du Sacré-Cœur, ce drapeau si cher à tout Canadien-Français. Oui, le Sacré-Cœur ira lui-même prendre possession de la nouvelle mission. Oui, le Sacré-Cœur deviendra le roi de ces cœurs encore idolâtres. Ces cœurs aujourd'hui si malheureux se transformeront en des foyers ardents d'amour, quand le missionnaire leur aura fait connaître "Celui qui a tant aimé les hommes". *Oportet illum regnare!* Il faut qu'Il règne sur les âmes...

C'était au 1er juin dernier! Le matin, onze lévites Oblats avaient offert pour la première fois l'auguste sacrifice des autels. Selon la cou-

tume, dans l'après-midi, il devait y avoir une réunion familiale autour des ordonnés. Quelle belle occasion pour offrir au *R. P. Turquetil* le souvenir des Scolastiques d'Ottawa ! Afin de donner à la cérémonie un cachet particulier, Son Excellence *Mgr Stagni*, Délégué Apostolique au Canada, avait accepté de venir bénir le drapeau et de le présenter lui-même à l'héroïque missionnaire. — La salle des exercices est toute décorée. Au bas du portrait de l'illustre *Cardinal Guibert*, *Oblat de Marie Immaculée*, et près de la peinture de *Mgr De Mazenod*, notre vénéré Fondateur, dont l'âme tressaillait d'allégresse quand un de ses fils parlait pour les misères lointaines, on voit le drapeau Carillon-Sacré-Cœur. De nombreux parents applaudissent le chant et la musique. Les adresses, les discours et les déclamations provoquent de pieuses larmes.

Vers la fin de cette fête, on annonce l'arrivée de Son Excellence *Mgr* le Délégué. L'assemblée debout acclame le représentant de Sa Sainteté le Pape. — Son Excellence revêt le rochet et l'étoile; Elle bénit le drapeau. La bénédiction terminée, *Mgr Stagni* prend l'étendard du Sacré-Cœur, s'avance vers le *R. P. Turquetil* et lui remet le labarum des victoires apostoliques au nom de Notre Saint-Père le Pape. A genoux, le missionnaire reçoit le drapeau en baisant la main qui le lui donne. Et Monseigneur de lui demander alors: "Que ferez-vous avec ce drapeau?" — "Excellence, je ferai connaître aux chers Esquimaux de là-bas, qui vivent dans les ténèbres du paganisme, le vrai Dieu, ce Cœur tout brûlant d'amour pour les âmes; je leur apprendrai à le prier et à le servir." — Sublime réponse! — D'une voix émue le Révérend Père s'adresse aux Scolastiques pour les remercier de leur généreuse et si pieuse pensée.

Un souvenir ineffaçable demeurera dans le cœur de tous les témoins de cette fête. — Pieux lecteurs des "Petites Annales," offrez une prière pour les *RR. PP. Turquetil et Leblanc* qui s'en vont évangéliser les Esquimaux et y déployer l'étendard de l'amour divin.

Petites Annales.

O. M. I.

VÊTURE ET PROFESSION A LA MAISON-VICARIALE.

Le 22 avril, *Mgr F.-A. Dugas*, P. A., V. G., a présidé une cérémonie de vêture et de profession religieuse à la Maison-Vicariale des Rdes Sœurs Grises à Saint-Boniface. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Drézy, née Henriette Normandin, de Sedley, Sask.; Dextraze, née Marie-Aurore Choquette, de Mariapolis, Man.; Zeltner, née Rosy Zeltner, de Winnipeg; St-Anatole, née Hortense Auger, de Lebrét, Sask.; Ducharme, née Rosina Grouette, de Kenore, Ont.; Sylvain, née Rosalie Terrien, de Thibaultville, Man.

Ont prononcé les premiers vœux les Rdes Sœurs Grouette, née

Marie-Dora Grouette, de Kenora, Ont., et Poirier, née Marie-Anna Poirier, de Mariapolis. La Rde Sœur Robert, née Bernadette Lamontagne, de l'hôpital de Saint-Boniface, a prononcé ses derniers vœux.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé A. Bélieveu, de l'archevêché.

BIBLIOGRAPHIE.

— *La Bannière*. — Cette intéressante revue, qui est publiée chaque année au Juniorat des Oblats à Ottawa, est en vente au prix de 25 sous. Nous la recommandons vivement.

— *L'Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien (1659 - 1905)*, par le R. P. A.-G. Morice, O. M. I. — Nous avons déjà parlé de cet important ouvrage et nous nous proposons d'en parler de nouveau dès que le cadre restreint de notre revue nous le permettra. Contentons-nous de faire remarquer aujourd'hui que ces trois volumes considérables couvrent dix années de plus que les deux volumes anglais publiés il y a quelques années. Plusieurs figures familières aux lecteurs de langue française y revivent dans un cadre fort agrandi et les quelques-unes qu'on aurait pu croire oubliées dans l'ouvrage anglais ont toute la place qu'elles méritaient dans l'ouvrage français. Ce dernier, au reste, n'est pas une traduction, mais une refonte complète du premier.

DING ! DANG ! DONG !

— Il y a eu le 15 avril à la salle Leclerc à Saint-Boniface une grande assemblée de délégués canadiens-français venus de diverses paroisses de la province. Cette assemblée avait été convoquée par S. G. Mgr l'Archevêque pour organiser un congrès à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. La réunion a été tenue sous les auspices de l'Association provinciale Saint-Jean-Baptiste, dont on a amandé la constitution de manière à y admettre les Métis, les Français et les Belges. Monseigneur a prononcé un discours patriotique et l'assemblée a confié à un comité le soin de l'organisation. M. Henri Bourassa viendra célébrer la fête nationale avec nous et prononcera un grand discours à Winnipeg le 24 juin au soir. Nous reparlerons de cette fête et de ce congrès.

— Cinq députés canadiens-français ont été élus dans l'Alberta pour la chambre provinciale lors des élections du 17 avril. C'est un consolant succès.

— Le *Rose Day* de l'Orphelinat Saint-Joseph à Winnipeg, célébré le 23 avril, a remporté la jolie aumône d'environ \$7000.

— *La Société Historique de Saint-Boniface* vient de publier un quatrième bulletin, contenant le récit du voyage de M. l'abbé G.-A.

Belcourt à la Rivière-Rouge en 1831. C'est un document fort intéressant.

— Les Constitutions des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception ont été approuvées à perpétuité par le Saint-Siège le 11 février dernier.

— Le R. P. Patton, O. M. I. ci-devant curé de Mc Cook, Neb., a été nommé curé de la paroisse Sainte-Marie à Winnipeg.

— Les RR. PP. Jésuites du Canada vont ouvrir un nouveau noviciat à Guelph, Ont., pour les novices de langue anglaise.

— Nos sincères félicitations aux deux nouveaux prélats romains du diocèse de Québec: NN. SS. A. Gosselin, recteur de l'Université Laval, et F. X. Gosselin, curé de Lévis.

— Le 16 avril les élèves du Collège de Saint-Boniface ont représenté avec succès le drame de D'Arcy McGee: *Sebastian or the Roman Martyr*. Mgr l'Archevêque était présent.

— M. Alphonse Desjardins, le dévoué et si méritant fondateur de la Caisse populaire au Canada, a été créé par le Pape Chevalier-Commandant de Saint-Grégoire-le-Grand.

— Un affreux anglicisme, qui se glisse sous la plume de certains journalistes, c'est l'expression *confronter* comme équivalent de l'expression anglaise: *to confront*. Nous l'avons remarquée récemment encore dans deux journaux sérieux.

— Les commissions scolaires ou les communautés, qui désirent des livres de prix à des conditions faciles, peuvent s'adresser au directeur des Cloches.

— M. l'abbé Denys Lamy a été nommé directeur de *l'Association de N.-de-la-Bonne-Mort* pour le diocèse.

— M. l'abbé J.-G. Bouillon, curé d'Elie, a été nommé par le gouvernement fédéral agent d'immigration pour le Manitoba. Il demeure curé d'Elie et il aura M. l'abbé Félix Després comme desservant.

— Au moment où nous mettons sous presse, nous avons le regret d'apprendre que le R. P. J. Hugonard, O. M. I., principal de l'école indienne de Lebret, Sask., est encore dangereusement malade. Monseigneur l'Archevêque est parti le 22 au matin pour aller le visiter.

R. I. P.

— Rde Sœur Marie-Adélarde (Alice Jauvin), des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

— Dame Vve Joseph Mager, née Evangéline Cyr, décédée à Saint-Boniface.

— Sir Richard W. Scott, sénateur, décédé à Ottawa à l'âge de 88 ans. Cet homme d'état catholique a joué un grand rôle dans notre pays et a toujours fait preuve d'une grande largeur d'esprit. C'est ainsi que récemment encore il réclamait les droits scolaires de nos compatriotes dans Ontario.

Les Cloches de Saint-Boniface

SUPPLEMENT.

VOL. XII

1 MAI 1913

No. 9

LES LETTRES DE
MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHER,

Suite

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

YAMACHICHE, 5 MAI 1822.

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur a dû recevoir de moi une lettre datée du 25 avril et écrite de Montréal. J'en attendais la réponse aujourd'hui à Yamachiche. Je suis dérangé un peu par ce contretemps; je crains qu'elle ne se soit peut-être écartée. J'écris celle-ci en cas que la première ne vous soit pas parvenue quoique je l'ai fait mettre à la poste. Peut-être aussi votre réponse est-elle aux Trois-Rivières où elle traînera faute d'occasion. La poste cependant apporte jusqu'ici mes lettres de Québec. Je vais répéter sommairement ce que je vous disais dans l'autre.

Pendant que j'étais à Nontréal, il est arrivé des lettres d'Angleterre pour me donner un passage sur un canot qui doit partir le quinze mai dans lequel je ne pourrai prendre que quinze cassettes. 'ai retardé mon départ d'un jour pour attendre la poste de New-York qui a apporté une lettre de M. Colville à M. Aldjo au sujet de mon passage. Je vous ai écrit avant mon départ tout ce que je savais là-dessus à mon arrivée à Yamachiche (qui n'a eu lieu qu'hier au soir parce que j'ai été arrêté deux jours à Varennes par une révolution de bile).

J'ai trouvé une lettre de M. Forest par ordre de M. Aldjo qui me dit que mon compagnon pourrait avoir passage sur un canot qui partira le cinq en ne prenant que son lit et une cassette. Tous ces passages viennent bien tard quoique je vous aie écrit différemment. Je ne vois guère jour de profiter ni de l'un ni de l'autre passage. Je vous écrivais pour avoir votre opinion; j'ai suspendu mes préparatifs en atten-

dant votre réponse. J'ai vu à Berthier Dauphiné qui part avec deux canots mais qui sont chargés et qui ne pourraient prendre que deux ou trois pièces. S'il y avait du temps pour combiner un peu, on pourrait peut-être s'arranger; mais tout arrive tard. Je n'ai qu'à écrire à Sorel et à Montréal pour avoir tout, surtout le canot à St-François qui pourra retarder si je ne suis bien vite décidé à le recommander ou non. Il faudrait tout accélérer et précipiter. Je ne sais à quoi m'en tenir; décidez-moi pour l'un ou pour l'autre. J'aurai les bouts de canots pour 600 et les milieux pour 400 et l'un deux sera guide pour le même prix. Ce sont les Messieurs du Nord-Ouest qui m'ont suggéré ce moyen pour épargner le gros prix d'un guide en forme qui ne fait presque rien.

Je vous disais aussi que Mgr de Telmesse aimerait mieux que le jout de mon sacre fut avancé au lieu d'être renvoyé au dimanche dans l'octave de l'Ascension. Je ne sais s'il est en votre pouvoir d'avancer ou de reculer cette date vu certains arrangements déjà faits. Nicolet sera-t-il le lieu fixé pour la cérémonie? Je le voudrais bien. C'est là qu'il convient qu'il soit. Je ne sais où en est l'église.

Mon compagnon est-il connu? On me souhaite Paisley partout où il est connu mais on ne connaît pas l'autre.

2 MAI AU MATIN.

Je reçois en ce moment votre lettre du 29 avril. Je suis content d'être décidé pour mon passage sur le canot qui part le quinze. Je me préparerai en conséquence comme je vous l'ai dit plus haut. Harper aura un passage sur celui qui part le cinq s'il est décidé à partir pour Montréal où il attendra le départ. Il a droit de prendre une casquette et son lit; qu'il prenne des choses utiles au moins. J'ai un lit ou petit matelas de voyage chez mon beau-frère au village de la Pointe Claire; qu'il le prenne en passant, j'en ferai faire un autre. Donnez-lui quelques livres à l'usage de la mission. Si sa caisse n'est pas pleine de ses hardes, adressez-la à M. Plessis ou autre pour la loger. Notre grand pontifical sera embarrassant, vous n'en avez point un petit qui est à St-Roch. Je n'ai point d'anneau: cet hiver vous vous en êtes chargé et même vous m'avez donné à entendre que vous me donneriez votre anneau avec rubis que vous m'avez fait essayer. Je n'ai que ma croix et mes bulles.

Je vais écrire aux Trois-Rivières pour prévenir M. Cadieux que je serai sacré là le cinquième dimanche; je suis fâché que ce ne soit pas à Nicolet. Votre Grandeur a toujours voulu choisir elle-même le lieu de mon sacre. J'ai été surpris d'apprendre que c'était à moi de l'indiquer; je le mets là faute d'autre; calculez pour le reste. J'écrirai à M. Dionne. Il faut que les envois soient en petit. S'il reste quelque-

chose dont je puis me passer pour le moment, on pourra l'envoyer par l'Angleterre. M. Aldjo m'a promis de s'en charger.

Je vais écrire à Vaudreuil pour le titre clérical, à Montréal au sujet de mon passage et de celui de mon compagnon que je vais annoncer par le premier canot; ce sera autant de passé pour rien. Dauphiné n'ayant point de passagers pourra prendre plus d'effets. Je vais écrire à MM. Lamothe et Kelly pour leur dire que j'en n'ai pas besoin de leurs canoteurs. M. Halket parle bien français. Comment aurait-il pu traiter avec M. Roux qui l'a vu souvent? Je n'ai point d'objection au départ de Harper. Je le verrai à la Rivière Rouge.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

PROVENCHER PRÊTRE, V. G.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

YAMACHICHE, 18 MAI 1822.

MONSEIGNEUR,

Dauphiné m'amusa tellement aux Trois-Rivières que je fus privé de l'honneur de vous faire un dernier adieu; heureusement que je l'avais fait le matin. Il fallait m'embarquer pour Nicolet. Les adieux ne sont pas ce qui coûte le moins quand il s'agit de partir pour longtemps.

Je n'ai rien conclu avec Dauphiné. En y réfléchissant, j'ai vu qu'il m'en coûterait autant et peut être plus, pour être, je suis presque sûr, plus mal que je ne serai avec mes premiers hommes de Sorel. Il n'avait pas compris dans son mémoire bien des choses qui survenaient à tout instant. Il voulait me mettre de moitié dans la dépense et il avait des hommes engagés pour hiverner et qu'il payait par là même plus cher. Je n'aurais pas été aussi libre, quoiqu'il en dit, sur un canot à moi. Cet homme est pauvre, il aurait eu peu de crédit partout où nous serions passé. Il m'aurait fallu probablement répondre pour lui pour avoir des vivres, et qui réponde paie. Bref, je ne me repens pas d'avoir manqué ce coup.

J'ai recommandé un canot à St-François, il sera prêt à la fin du mois me dit M. Amiot qui vient de partir d'ici, peut-être quelques

jours avant. J'ai écrit à M. Thain pour le prévenir que je monterais un petit canot que j'ai recommandé aussi grand que peut le permettre un canot du Nord; je l'ai prié d'en faire les agrès. J'ai écrit à M. Kelly pour avoir des hommes. Ainsi je calcule mon départ à la fin de mai.

L'huile qui est dans les ampoules d'étain est-elle bénite? M Harper a-t-il monté au moins un exemplaire de livre de chant, quelques dictionnaires latins-français et français-latins, quelques petits livres classiques. Ma carte du Nord je la réclame.

Je chargerai mon canot de toutes sortes d'effets propres à notre usage et à vendre pour avoir la vie. Il faudra pourtant me régler un peu sur ma bourse. Je ne partirai probablement d'ici que dans les fêtes de la Pentecôte, à moins que je n'aie nouvelle que le canot sera prêt plutôt que je ne pense; ce dont M. Amiot doit me faire avertir. En ce cas je partirai à la fin de la semaine prochaine pour avoir le temps de faire les préparatifs. Si vos deux bonnes âmes complètent 100 louis je serai un peu plus au large; s'il se découvrait d'autres bonnes âmes semblables, ce serait encore mieux.

J'ai officié pontificalement le jour de l'Ascension, c'est probablement l'office le plus solennel de ma vie. J'ai donné la confirmation au petit Hubert de Yamachiche qui avait manqué son coup cet hiver à Nicolet où il était écolier.

Je me donnerai l'honneur de vous écrire encore plusieurs fois avant mon départ.

Je demeure avec respect

Monseigneur

Votre humble et obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

P. S. Je préviens votre Grandeur que Madore Lesieur, frère de celui dont vous avez accordé la dispense cet hiver, est séparé d'avec sa cousine dans l'espérance d'avoir une dispense par la suite.

Pourrais-je ordonner Sauvé *ad titulum missionis* s'il n'a pas le titre patrimonial. Je ne me rappelle plus trop ce que vous m'en avez dit chez les Ursulines des Trois-Rivières.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

MONTRÉAL 30 MAI 1822.

MONSEIGNEUR,

Je pense que votre Grandeur ne sait plus où j'en suis. Je vous ai écrit de Yamachiche avant d'en partir; j'ai laissé cette fidèle épouse jeudi dernier. Je me suis rendu le même jour à Sorel après m'être arrêté à St-François pour voir où en était mon canot. Duguay me l'a promis rendu ici pour ce soir ou demain midi, les hommes doivent arriver aussi aujourd'hui ou demain. Je prépare tout pour partir de Lachine samedi, 1er juin, ne dussé-je aller qu'à la Pointe Claire dimanche. Je ne suis pourtant pas trop sûr si tout sera prêt du côté des provisions que je ne peux amasser moi-même.

L'eau est extrêmement haute dans la Grande Rivière, elle nous gênera beaucoup. On ne sait où passer quand elle est ainsi répandue partout dans les bois, elle commence à baisser. Si je fusse parti huit jours plus vite, j'aurais probablement été forcé de m'arrêter en chemin. J'ai trouvé la carte du Nord-Ouest, mon acte de consécration et votre lettre, de plus les envois de M. Desjardins qui est toujours inépuisable quand il s'agit de mission.

J'achèverai de réunir tous mes comptes avant mon départ et vous en enverrai une copie ou j'en chargerai M. Plessis. Je ne sais si je pourrai tout avoir.

J'ai fait la Pentecôte à Varennes, les vêpres de la seconde fête à Boucherville et le reste à la Pointe aux Trembles d'où je me suis rendu au séminaire après vêpres. M. Michel Caron est chargé de gérer mes affaires; il vous en rendra compte ou du moins votre Grandeur pourra par la suite lui faire savoir ce qu'il y aura à payer et où faire les paiements. Je souhaite qu'il y ait de quoi couvrir mes dettes, ce dont je doute surtout si nos bonnes âmes ne réalisent point leur cent louis. Je ne vois pas plus clair dans mes dépenses qu'auparavant parce que je n'ai encore reçu aucun compte.

Mgr de Telmesse ne doit arriver qu'aujourd'hui. Je m'attendais à trouver une lettre de votre Grandeur ici en arrivant. Il me semble que je lui avais fait quelques demandes dans ma dernière. Je ne pourrai pas avoir de lettres après celle-ci rendue. Je crois que vous avez fini avec moi. Je vous écrirai encore quand je serai parti ou sur le point de partir.

Voilà mes hommes qui arrivent et non mon canot, c'est pourtant une chose nécessaire. Je ne connais pas tous les bienfaiteurs de la mission; je suis privé par là de les remercier de leur charité, mais je

ne me crois pas exempt d'une reconnaissance générale et de prier pour eux. Votre Grandeur pourra mieux que personne m'acquitter auprès d'eux. Dieu à qui rien n'échappe les oubliera encore moins. A la tête de tous est votre Grandeur, mes sentiments lui sont assez connus; je présume pour suppléer même aux écrits. Le titre de fils qu'elle prend quelquefois à mon égard remplit plus que tout autre l'idée de ce que je vous dois au temporel et au spirituel. Je voudrais que la semence de vos bienfaits fut tombée sur une meilleure terre; celle de mon cœur est bien desséchée par les mauvaises herbes qui en ont sucé la meilleure substance dans mes tendres années, priez qu'elle se bonifie. Je ne suis pas sans crainte et sans être abattu.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

MONTREAL 31 MAI 1822.

MONSEIGNEUR,

Je pars aujourd'hui après dîner pour Lachine et de là pour la Pointe Claire où je coucherai et assisterai à l'office de demain. Je pars en grand canot et onze hommes dont quatre ne vont que jusqu'à Fort William et descendront de là par la première occasion et au compte de la compagnie. Je me rendrai de là à la Rivière Rouge en canot du Nord, avec sept hommes car Messieurs les agents ici m'ont engagé à cela afin de me mettre autant que possible à l'abri du danger que la hauteur extraordinaire des eaux pourrait me causer. Il m'en coûtera 25 à 30 louis de plus. Ils me donnent même un homme que je n'ai qu'à nourrir. Je puis dire à leur louange (de M. Thain tout particulièrement) qu'ils ont mis tout leur savoir faire pour me faciliter la route. Je n'ai pas encore reçu le canot de M. Duguay. J'aurais été obligé d'attendre si je n'avais pas changé de plan et de payer pension aux hommes auxquels j'avais donné rendez-vous à Montréal, selon sa promesse, que le canot serait rendu ici aujourd'hui ou vendredi. M. Thain le prendra et me fournit un grand ici et un petit à Fort William pour le même prix \$45, que M. Amiot a en main pour les lui remettre sur un ordre ou reçu de M. Thain. si le canot n'était pas recevable car il doit être examiné; cet argent reviendra à mon avoir. Je

commence à voir un peu clair dans mes comptes, je vais vous en donner une idée. M. Plessis est entièrement payé avec l'argent qu'il avait en main. Il est resté une trentaine de louis que j'ai remis à M. Thain. Le cañot de Duguay vient d'arriver, M. Thain l'a pris.

Le compte de M. Thain pour fourniture monte à 90 louis, 12, 5; celui de M. Plessis à 135 louis, 19, y compris les gages d'un homme payées l'an passé, un compte de 24 louis à la compagnie du Nord-Ouest, de l'année passée aussi. Il avait en main 165 louis de sorte qu'il est resté 29 louis auxquels j'ai ajouté pour former 60 louis donnés à M. Thain à compte. Les gages des hommes montent à 129 louis, 1, 8 à compte desquelles ils ont reçu 24 louis, 5. D'après tout cela, je crois qu'il reste dû à M. Thain seulement pour ses avances et pour les gages des hommes qu'il paiera à leur retour; gages 104 louis, 10, 8 sur ses avances pour provisions; équipements, etc. 30, 12, 5; ainsi le total de la dette forme 35 louis, 9, 3. J'ai fait cet aperçu à la hâte, il pourrait y avoir erreur; j'ai une copie de tout. M. Thain pourra vous donner le détail de ce qu'il a fourni ainsi que M. Plessis.

Votre Grandeur voit par ce que je viens de dire que les hommes se sont payés ici, sans autre formalité, sur ma recommandation; c'est plus facile. Ce Monsieur attendra à l'année prochaine si on est gêné pour payer.

Je ne sais maintenant si M. Caron formera de quoi payer cette somme avec mon blé, etc; j'espère qu'il y restera quelque chose en y comprenant ce que vous me mentionnez dans votre dernière lettre, qu'il y a un petit magot à Québec; je laisse le tout en vos mains.

J'ai écrit à M. Caron de vous rendre compte de tout mon avoir l'année prochaine; je saurai où j'en suis. Voilà du temporel, il faudra ajouter les vivres des hommes depuis le Sault Ste-Marie en montant et de la Rivière Rouge en descendant. J'en enverrai note à votre Grandeur. Tout ceci est écrit à la hâte.

Je suis avec le plus profond respect
 Monseigneur
 De votre Grandeur
 Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

ILE DRUMMOND, 24 JUIN 1822.

MONSEIGNEUR,

Voilà la première lettre que j'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur depuis mon départ de Montréal. Je suis arrivé ici samedi avant-midi 22 et j'en partirai aujourd'hui après-midi. Il est difficile de faire long séjour dans chaque poste à la saison où nous sommes.

J'ai dit la messe hier et aujourd'hui; j'ai fait un mariage, baptisé 24 enfants et confessé plusieurs personnes. Il y a ici 400 ou 500 âmes tous catholiques mais assez pauvres chrétiens. Il y en a de mariés devant un magistrat, d'autres devant un prêtre, d'autres sont ensemble sans autre cérémonie. Nos canadiens valent moins que leurs femmes et leurs enfants. Je n'ai vu à confesse que des filles et femmes et point d'hommes. Il serait très à propos qu'il vint un prêtre passer quelque temps ici, au Sault et à Makinac; un séjour un peu long pourrait faire du bien; au lieu qu'une mission passagère se termine à peu près au baptême des enfants. Ces gens sont un peu instruits sur les prières chrétiennes et quelques-uns sur le catéchisme; on pourrait faire des premières communions, des Pâques, etc. Il y a peu de moyens de subvenir aux frais de voyage. Ils sont tous pauvres. Je m'arrêterai au Sault pour faire le plus pressé.

Nous avons eu un beau temps presque continuellement à l'exception d'un jour et demi de dégras dans le lac Huron; la grande Rivière était très haute et nous avons pris beaucoup de temps. Nous n'allons pas très vite. Je n'ai pas de désagrément avec les hommes.

On m'a dit ici qu'il y avait eu un peu de misère à la Rivière Rouge cet hiver par l'éloignement des animaux. Ce sont des nouvelles de vieilles dates parce que personne n'en est descendu depuis le printemps.

Je vais prendre des provisions ici, j'adresserai le compte à M. Thain qui m'a promis de tout payer. Je vous en donnerai une idée ainsi que des autres dépenses sur la route.

Ce poste-ci doit être changé parce que l'île est aux Américains. Il doit être transporté à quelque distance sur le territoire anglais. Ce changement ne fera rien pour la mission, le monde suivra au nouveau poste.

Je me suis rendu ici sans accident et en bonne santé ainsi que M. Harper qui me paraît un bon sujet et qui n'écrira à Québec que de la Rivière Rouge.

Je n'ai que le temps d'écrire à votre Grandeur. Ceux qui s'inté-

ressent à mon voyage pourront savoir de vous où j'en suis. Je compte toujours sur le secours de vos prières ainsi que sur celles de toutes les bonnes âmes du Canada. J'ai attribué plusieurs fois notre heureux voyage aux vœux et aux prières de toutes ces âmes bien intentionnées surtout des communautés qui s'y sont engagées charitablement; je leur en tiens compte devant Dieu.

Je vous souhaite meilleure santé et prolongation de vos jours nécessaires pour terminer plusieurs choses qui ne sont qu'ébauchées. Je vous prie de me rappeler au souvenir de Monseigneur de Saldes et de Telmesse et d'autres dans l'occasion surtout des Messieurs du Séminaire, de M. Desjardins.

J'écrirai du Fort William s'il y a espérance de faire parvenir des lettres avant le retour de mon canot.

Je demeure Monseigneur avec les sentiments de respect qui vous doivent être connus, dans l'union de vos Saints Sacrifices et autres bonnes œuvres pour le moment et pour la vie.

Votre très humble, très obéissant serviteur et fils,

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

* *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

FORT WILLIAM, 8 JUILLET 1822.

MONSEIGNEUR,

Je me suis donné l'honneur d'écrire à votre Grandeur de l'île Drummond le 24 juin si je me souviens. Du Sault Ste-Marie j'ai écrit à M. Caron, mon ancien hôte; d'ici j'écris à M. Rimbault et à vous. Je suis parti du Sault Ste-Marie le 27 juin et suis arrivé ici le 6 juillet avant-midi sans accident.

J'ai laissé au Sault Michel Trudel, de St-Grégoire, qui était malade; il ne devait venir que jusqu'au Fort William. Mon guide iroquois va retourner d'ici. Il s'est blessé en tombant de dessus les poutres d'un hangar à canot où il était allé pour en choisir un. Heureusement que je pourrai continuer ma route avec un autre de mes hommes qui connaît le chemin. Je garde à la place de l'iroquois un de ceux qui devaient rester ici. Je partirai demain avec un seul canot et sept hommes. Je serai très chargé de mes effets et de vivres qu'il faut prendre jusqu'à la Rivière Rouge. Il n'y en a pas au lac La Pluie. La disette s'est fait sentir à la Rivière Rouge; il n'est pourtant mort personne de faim.

J'ai reçu une lettre de M. Dumoulin à l'entrée du lac Supérieur par un canot de gens libres qui sortent de la Rivière Rouge. Il était en bonne santé ainsi que ses compagnons. Il dit que M. Sauvé est toujours dans les mêmes sentiments, sans dire rien de plus; ils n'ont pas été exposés à souffrir de la faim, il ne paraissait pas de sauterelles et les semences avaient belle apparence.

Les Sioux ont tué dans les prairies au delà de Pembina un canadien et blessé deux autres, deux autres ont disparu, on les croit tués mais par des blancs ou métifs (affaire de jalousie et de querelle).

M. Dumoulin se plaint que la mission a souffert des scandales cet hiver; la dispersion de son troupeau en a été la cause en grande partie. Il me dit qu'il devait passer l'été avec eux dans les prairies et que M. Picard irait à la Baie d'Hudson et attendait une quarantaine de familles du Fort des Prairies.

Je suis rendu à 77 enfants baptisés en route, j'atteindrai la centaine j'espère avant mon arrivée, 23 à l'île Drummond, 41 au Sault, 12 à Fort William, 1 au Pic. Il est bien nécessaire qu'il vienne un prêtre pour le Sault, l'île Drummond et Michillimakinak. Il faut de l'instruction que ne pourra jamais donner un passant.

Les Américains vont bâtir un fort au Sault, ce qui attirera du monde. Je suppose que vous pourrez autoriser un prêtre pour les deux côtés. Je vous ai déjà parlé de ce besoin urgent dans ma première. Je n'en écris pas à Monseigneur de Bhesine qui, je crois, serait en peine de donner quelqu'un. Il faut un canadien ou du moins un prêtre parlant français et anglais ferait encore l'affaire.

Dauphiné s'est rendu au Sault et là ses hommes l'ont laissé; il faut qu'il retourne sans savoir que faire de ses effets. M. Harper avait resté là aussi sans doute. Loranger entre dans l'intérieur. Un de ses hommes a été blessé mortellement par un fusil parti par accident, entre ce poste et le lac La Pluie; il court risque de voir ses effets confisqués par la compagnie.

Sa Grandeur va recevoir de mes lettres de temps en temps d'ici à l'automne je désirerais bien des vôtres mais il faut attendre encore bien longtemps.

Ayez la bonté de me rappeler au souvenir des personnes auxquelles il est convenable de le faire. Je retiens toujours part dans vos Saints Sacrifices etc., ainsi que dans les prières des bonnes âmes qui ont la charité de s'intéresser devant Dieu pour le pauvre évêque de Juliopolis et ses collaborateurs. Daigne le Dieu des miséricordes se servir de lui pour sa plus grande gloire.

Si je vois jour de faire rendre des lettres à Montréal avant le retour de mon canot j'en écrirai sur la route.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

P. S. Il ne serait pas inutile je crois que j'eusse un cachet épiscopal. S'il y avait moyen de m'en faire parvenir un l'an prochain j'en serais content. Je crois qu'il restera à M. Caron de quoi le payer.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

DU LAC LA PLUIE. 24 JUILLET 1822.

MONSEIGNEUR,

Me voilà enfin rendu au lac La Pluie. J'y suis arrivé aujourd'hui après-midi et en repartirai demain matin. On crie misère partout cette année. La rareté des vivres s'est fait sentir presque partout dans le Nord; nous n'en rommes pas trop riches pour nous rendre à la Rivière Rouge. Les sauvages nous ont volé un sac de blé, un sac de blé d'inde et une soixantaine de livres de farine dans le lac Lacroix; cette diminution inattendue nous met de court. Il n'y a rien ici. Tous les canots que nous avons rencontrés se disaient tous jeûnants.

On dit que les sauvages sont encore à la Rivière Pougé. Toutes ces mauvaises nouvelles ne sont pas fort propres à faire oublier les fatigues et inconvénients du voyage. Dieu soit loué. Il faut s'abandonner à la Providence; personne n'est encore mort de faim. Si c'est le cas, cet hiver nous tâcherons au moins d'aider à bien mourir; peut-être exagère-t-on. Les lettres écrites sur les lieux feront foi de tout. Jé désespère de voir M. Halket qui doit passer par la Baie et qui aura laissé la Rivière Rouge quand j'y arriverai; j'en suis fâché. Je suis si chargé que je ne puis aller qu'à petite journée. J'arriverai dans les premiers jours d'août et je rendrai grâce à Dieu de bon cœur, si le reste de la route se passe sans accident comme ce qui a précédé. J'espère que Dieu continuera à écouter les ferventes prières de tous ceux et celles qui prieront pour nous.

Je crains que M. Dumoulin n'ait peut-être pu se procurer des vivres pour renvoyer mon canot. M. Halket lui a écrit en mon nom à

ce sujet. J'ai baptisé ici douze enfants, en voilà 90 depuis l'île Drummond.

Je me recommande à vos ferventes prières ainsi que tout le monde confié à mes soins. Je m'en tiens là pour aujourd'hui; de la Rivière Rouge j'écrirai ce que je croirai y trouver d'intéressant. M. Dumoulin, plus au fait, pourra donner des renseignements plus satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. Ev. DE JULIOPOLIS.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE, 11 AOÛT 1822.

MONSEIGNEUR,

Me voilà enfin rendu à mon poste. Je suis content puisque la Providence me veut ici et je suis persuadé que vous l'êtes encore davantage. Je souhaite que tout ce grand ouvrage soit durable et serve à la gloire de Dieu; continuez à le bien demander.

Je suis arrivé ici le 7 août et le canot repartira demain. J'ai trouvé tous ces Messieurs en bonne santé. M. Dumoulin, qui n'est descendu ici que deux jours après mon arrivée, était déjà tout décidé à rester comme je l'en avais prévenu par mes lettres du printemps; il se serait cependant volontiers embarqué à bord de mon navire, mais il n'a pas été difficile de le décider à rester. Je désire que la maladie du pays ne le prenne pas d'ici à longtemps. Il est toujours dans le même état que lorsqu'il a quitté Québec. Sa famille criera un peu mais elle se consolera avec le temps. Je crois que sa première espérance étant manquée il ira loin.

M. Halket était parti de la Rivière Rouge depuis quinze jours quand je suis arrivé; il passe par la Baie. M. Dumoulin n'a pas été fort réjoui de sa visite à Pembina parce qu'elle était tout entière pour la destruction d'une place qui lui est bien chère. Il m'a laissé une lettre qui ne parle que de cela. Je lui ai répondu à York Factory que je ferais tout mon possible pour engager les gens de Pembina à abandonner; mais que je ne pouvais rien pour le moment parce qu'il n'est pas probable qu'ils viennent ici pour mourir de faim, n'ayant point de récolte pour les faire vivre et que ce ne serait qu'au prin-

temps que je retirerais le missionnaire, car il croit bien que c'est la mission qui attire le monde là. Je doute que nous réussissions à les amener ici.

Je parle à M. Halket de les établir sur le lac Manitoba que j je n'ai jamais vu mais par lequel il est passé en allant à York. Ce lac est peu éloigné d'ici et fournit du poisson et de la chasse, ce qui convient mieux aux Bois-Brûlés que la pioche. Je ne puis dire comment la chose tournera, nous la mènerons de notre mieux. Sans nous compter il y a plusieurs personnes établies à Pembina qui y ont fait de grands frais parce que jusqu'à ce moment il n'a jamais été question de le quitter. Ces personnes vont se trouver plus au dépourvu qu'en arrivant, c'est le cas pour nous.

L'établissement de Pembina vaut bien plus que celui-ci. Si les gens consentaient à descendre sur la Rivière Rouge à quelque distance d'ici, on y pourrait transporter la chapelle. Je doute qu'ils le veuillent parce qu'ils craindront d'être ensuite inquiétés peut-être pour la ligne et encore plus par les Sioux qui paraissent très irrités dans ce moment; ils ont tué dix personnes depuis le printemps dans les plaines au-dessus de Pembina; leurs courses continuelles rendent la chose dangereuse. Ce qui rend les vivres rares; ils l'ont été extraordinairement tout l'hiver et l'été.

La rivière par son abondance de poisson a été la seule ressource, depuis quelque temps. On se procure de la viande mais il faut que les gens aillent par grosses bandes afin de se mettre à l'abri des Sioux.

Il y a la plus belle apparence de récolte cette année; les grains et jardinages sont aussi beaux que l'on peut le désirer. Il n'y a pas eu de sauterelles. La moisson donnera presque la nourriture des colons, il leur faudra moins tirer de viande de Pembina. M. Halket est arrivé ici dans la force de la disette; j'en suis content parce qu'il pourra mieux juger de l'état des choses. M. Dumoulin ne l'a pas trouvé disposé à favoriser beaucoup la mission sans pourtant qu'il n'ait rien fait contre. Il dit qu'il paraissait très disposé pour M. West, ministre anglican, envoyé pour des presbytériens qui ne fréquenteront guère ses meetings. Les Suisses ne le reconnaissent pas non plus. J'espère qu'avec le temps nous pourrions attirer quelque une de ces brebis égarées.

Il y a une écossaise mariée avec un catholique irlandais qui va faire son abjuration dans quelque temps. Il vient un autre ministre; je ne sais de quelle croyance il est. La disette en décourage plusieurs qui sont partis; il en reste encore assez.

Je fais descendre M. Sauvé qui donne peu d'espérance pour l'a

venir. M. Picard serait parti volontiers et reste de même. Si tous les gens de Pembina se réunissent ici, il n'y aura pas besoin de trois prêtres pour les desservir. Nous pourrions peut-être travailler à instruire les sauvages, ce que fait ou veut faire le ministre West. Si on les fixe au Manitoba, il faudra un prêtre là avant de me défaire de ceux que j'ai. Il faut voir un peu plus distinctivement quelle touraure prendront les affaires et garder en attendant des gens sûrs, pour faire face à l'ennemi. Il est toujours facile de sortir du pays et non d'y rentrer.

J'ai renvoyé tous mes comptes à M. Thain. J'étais resté endetté envers lui de trente louis en y comprenant un baril de vin de Madère fourni par M. Forest et que je n'ai point reçu; j'en ai parlé à M. Thain. Il sera bon de prendre garde si on l'a retranché; je crois qu'il ne coûte guère moins de 10 louis.

Compte des hommes	Prix	Avances	Dû
Michel Trudel	150	100	50
Jh. Desfonds	200	60	140
Louis Kataratiron	300	162	138
Léonard Vandal	600	72	528
J.-B. Potvin	400	60	340
Pierre Aucoin	400	48	352
Pierre St-Martin	400	63	337
Jh. Aucoin	600	138	462
Total			2347
Provisions prises à Drummond	9 louis, 10, 11	—	228, 5
„ „ à Fort William	11 „ 17, 8	—	285, 4
			2890, 7

Il faut ajouter trente louis restés dus à mon départ et les provisions pour descendre; j'en donne ici pour aller à l'île Drummond. J'ai écrit à M. Caron pour mes comptes, il sera peut-être en peine. Si votre Grandeur peut lui aider en ne lui laissant que celle de payer, ce sera le mieux. Vous n'auriez pas eu autant à payer que vous pensiez pour nos engagés surtout pour Moisan. car les autres ont à peu près leurs gages ronds. M. Dumoulin vous envoie leurs comptes.

L'école est peu de chose en ce moment. Les gens manquent de vivres et sont obligés d'en chercher où ils peuvent. Il y a deux enfants qui promettent quelque chose, l'un est méfif et l'autre a beaucoup de talent dit M. Dumoulin qui l'a chez lui.

Je vous ai écrit de l'île Drummond, du Fort William, du lac La Pluie et d'ici; en réunissant toutes mes lettres vous avez tout ce que

l'on peut dire pour cette année. Je n'ai pas le temps d'écrire à d'autres à Québec, votre Grandeur fera connaître ce qu'elle jugera nécessaire.

Je demeure dans l'union de vos Saints Sacrifices et bonnes œuvres.

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

P. S. Il y a vingt et une livres à déduire sur le compte des engagés pour avances faites après ma lettre écrite.

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PELSSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE, 1ER SEPTEMBRE 1822.

MONSEIGNEUR,

Lorsque je vous fis mes adieux par ma lettre partie avec mon canot le douze avril, je pensais bien que c'était pour jusqu'au printemps, ne soupçonnant pas alors qu'il se présenterait d'autre occasion pour Montréal cet automne; mais en voilà une qui se présente à peu près trois semaines après, il ne faut pas la manquer. C'est un canot de la compagnie qui doit passer vers le huit de ce mois au bas de la rivière Winnipeg. Je vous ai dit à peu près tout ce que j'avais à dire dans ma lettre datée d'ici et dans celles datées des différents postes sur la route.

Nous sommes tous bien portants. M. Dumoulin est dans les prairies au-dessus de Pembina. Il suit les Bois-Brûlés qui désertent presque entièrement le poste quand ils partent pour la chasse, étant obligés d'aller par grosses bandes pour se mettre à l'abri des insultes des Sioux qui n'ont pas fait de mauvais coups depuis ma dernière lettre. Il s'y occupe à les instruire pour préparer au baptême les nouveaux venus; il dit aussi la messe les dimanches. Je n'ai pas encore fait le voyage de Pembina. La promenade n'est pas sans danger, peut-être que j'y passerai l'hiver ou une partie. Il est plus facile d'y vivre. Alors M. Harper qui est tonsuré me suivra.

Je tâcherai de remplir les vues de M. Halket en engageant les gens à venir s'établir à Lafourche ou dans les environs. Je pense que le départ de M. Dumoulin, et par là même, la perspective d'être sans missionnaire les fera abandonner assez facilement. D'après ce projet nous serons réunis ensemble le printemps prochain à moins que les

gens de Pembina ne s'établissent assez loin pour qu'on ne puisse les desservir d'ici; ce que j'ignore encore.

Il nous est arrivé des Illinois 150 ou 160 vaches et bœufs qui vont être distribués aux colons; presque tous pourront en avoir en déduisant ceux qui en ont déjà de l'envoi de l'année dernière.

Mes hommes ont embarqué en partant d'ici un engagé de la compagnie, nommé Dupra, qui est parti en déserteur, nous n'en avons rien su que quelques jours après. Je n'avais voulu donner passage qu'à ceux qui se fourniraient de vivres, ce que le dit Dupra n'avait pas que je sache, par conséquent il faudra le nourrir jusqu'à Montréal ou au Sault Ste-Marie, car je ne sais où il doit s'arrêter. Tout cela a été fait en cachette entre les hommes et lui; ils l'ont embarqué plus bas que le fort afin que personne ne s'en aperçût. Je ne sais quel conte ils auront fait à M. Sauvé puisqu'il ne s'y est pas opposé. Maintenant on nous accuse comme si tout cela eut été fait avec notre participation, ce qui n'est pas plaisant. Ce Dupra est un menuisier dont la compagnie avait besoin. Je crois que celui qui lui a procuré son passage est Joseph Aucoin de Sorel, qui était le devant de canot conjointement avec les autres de Sorel. Il serait possible de leur en faire faire compliment par M. Kelly.

Pour le cas exprimé dans l'indult expirant au mois de février, ces Messieurs disent que vous leur avez demandé ne pas user de ce pouvoir, et même vous avez ajouté que vous ne pouviez pas dispenser en ligne directe. Cette restriction les a empêchés de procéder au mariage. C'est justement pour lui, autant que je me rappelle, que je vous avais prié de demander ce pouvoir en cour de Rome. Je n'ai point vu votre lettre qui est à Pembina; je ne sais si vous avez voulu mettre cette restriction pour eux seuls; au moins vous ne m'en avez rien dit dans la communication de l'indult. M. Dumoulin vous en a demandé l'explication et vous n'avez point répondu à sa demande; je ne sais à quoi m'en tenir. Le pouvoir va finir, tâchez de me l'envoyer le printemps prochain en cas que je ne passe pas outre ou qu'il s'en découvre d'autres.

A suivre

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GULBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, *Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg*

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré* sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHAUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Marchandises de qualités à des prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre *THE MAZAWATTEE*. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en français, en allemand et en anglais.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(o)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR **Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES:

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDerm tt, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J. A. CUSSON, Président et Gerant Général

Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,

Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2625

Boîte de Poste 20

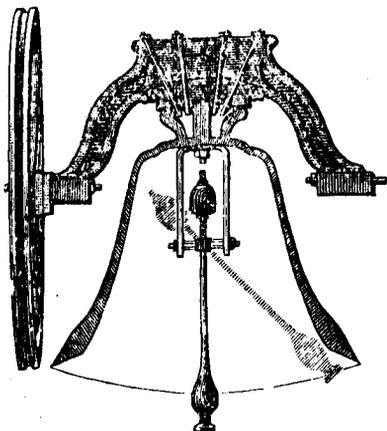
Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvally, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MÉDAILLÉ D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

Architecte enregistré de la province de Manitoba

J. A. HUDON

ARCHITECTE

Bureau: 705, Bâtisse *Builders Exchange*, 333½ Ave. du Portage
Phone Main 3538 WINNIPEG

Résidence: 95 rue Notre-Dame, Saint-Boniface, Man.
Phone Main 3271

GRAIN

—:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:—

Thomas F. Ennis

BUREAU: 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg. Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg. Manitoba.

ANNONCES

D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG TÉLÉPHONE MAIN 1040

J. A. SENEGAL

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. ŒUVRES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS: RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Convents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175